

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

Des opérations de contrôle seront effectuées.
Munissez-vous de votre attestation numérique ou papier
et d'une pièce d'identité.

**UN CERTIFICAT
DE VACCINATION**

Schéma vaccinal
complet

UN TEST NEGATIF

RT-PCR ou antigénique
< 72h heures

OU

**UN CERTIFICAT
DE
RETABLISSEMENT**

Test RT-PCR positif
> 12 jours et < 6 mois